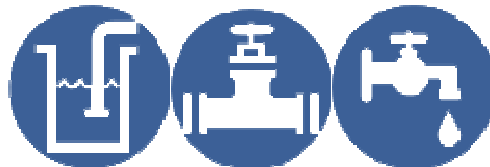


S.I.E.A. DES DEUX RIVES

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE (RPQS)

EXERCICE 2020



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service.....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés.....	5
1.5.	Eaux brutes.....	6
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau.....	6
1.5.2.	Achats d'eaux brutes.....	7
1.6.	Eaux traitées.....	7
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.....	7
1.6.2.	Production.....	8
1.6.3.	Production.....	9
1.6.4.	Achats d'eaux traitées.....	10
1.6.5.	Volumes Consommations Comptabilisées (V7).....	10
1.6.6.	Pertes réseau.....	11
1.6.7.	Autres volumes.....	11
1.6.8.	Volume consommé autorisé.....	12
1.7.	Ouvrages de stockage.....	13
1.7.1.	Châteaux d'eau et réservoirs.....	13
1.7.2.	Bâches de reprise/surpresseurs.....	13
1.7.3.	Energie électrique.....	14
1.8.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	14
1.8.1.	Caractéristiques du réseau.....	14
1.8.2.	Equipements du réseau.....	16
1.8.3.	Compteurs.....	16
2.	Tarification de l'eau et recettes du service.....	17
2.1.	Modalités de tarification.....	17
2.2.	Facture d'eau type (D102.0).....	18
2.3.	Recettes.....	20
3.	Indicateurs de performance.....	21
3.1.	Exploitation et renouvellement patrimoine eau.....	21
3.1.1.	Stations et ouvrages.....	21
3.1.2.	Réseaux.....	22
3.1.3.	Branchements et compteurs.....	22
3.1.4.	Interventions réseaux.....	22
3.2.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	24
3.3.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	25
3.4.	Indicateurs de performance du réseau.....	27
3.4.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	27
3.4.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	28
3.4.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	28
3.4.5.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	29
3.5.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	30
4.	Financement des investissements.....	31
4.1.	Branchements en plomb.....	31
4.2.	Montants financiers.....	31
4.3.	État de la dette du service.....	31
4.4.	Amortissements.....	32
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	32
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	32
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	33
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	33
5.2.	Taux impayés (P154.0).....	33
5.3.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT).....	33
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	34

1. Caractérisation technique du service



1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : **SIEA DES 2 RIVES DE GARONNE**
- Nom de l'entité de gestion : eau potable : **SIEA DES 2 RIVES DE GARONNE**
- Caractéristiques (communes, EPCI et type, etc...) : **EPCI (Syndicat Intercommunal)**
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : **CADILLAC-CERONS-PODENSAC-VIRELADE-BEGUEY-CARDAN-ESCOUSSANS-LAROQUE-RIONS-SAINT PIERRE DE BAT-Ex ARBIS**

Existence d'une CCSPL Oui Non

Existence d'un schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT Oui, date d'approbation* : Non

Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 04/04/2019 Non

- Existence d'un schéma directeur Oui, date d'approbation* : (Cadillac 26/09/2016, Cérons 20/12/2007, Podensac Virelade 26/09/2016, Rions) Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Délégation par Entreprise privée

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : **AGUR**
- Date de début de contrat : **01/05/2019**
- Date de fin de contrat initial : **30/04/2029**
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : **30/04/2029**

* Approbation en assemblée délibérante

Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. Contrat)

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Entretien	de la voirie, des clôtures, des espaces verts - arbustes et gazon, des portails, des purges, des toitures, couvertures, zingueries, nettoyage des cuves de réservoirs, peinture intérieure et extérieure (hors réservoirs sur tour), protection anti-corrosion et peinture (serrurerie, menuiserie, vitrerie.), réparation des éclats de béton, réparation des fissures et d'étanchéité
Renouvellement	des accessoires d'hydraulique, des branchements, des clôtures, des compteurs, des éclairages extérieurs des ouvrages, des équipements hydrauliques de pompage et de traitement, des équipements sanitaires, des installations électriques et informatiques, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie et vitrerie, des portails, des vannes, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de désinfection ..., du mobilier
Prestations particulières	contrôles et tests des sécurités réglementaires, mise à niveau des bouches à clé, recherche de fuites, recherche et élimination de fuites

La commune prend en charge :

Entretien	peinture intérieure et extérieure des réservoirs sur tour
Renouvellement	de la voirie, des canalisations > 6 ml, des captages, des plantations, des réseaux enterrés, des toitures, couvertures et zingueries, du génie civil
Prestations particulières	contrôle caméra des ouvrages de captage, déplacement du réseau, dessablage de forage, extensions du réseau, mise à niveau du matériel de télégestion, mise en conformité aux règles de sécurité, mise en conformité avec la réglementation existante / future, mise en place de comptages sur les bouches, bornes de lavage, nettoyage des crépines, drains de captage, réfection d'étanchéité, renforcement du réseau, traitement chimique des massifs filtrants

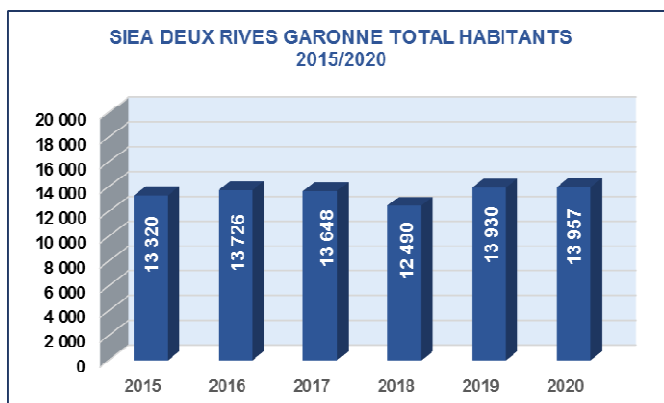
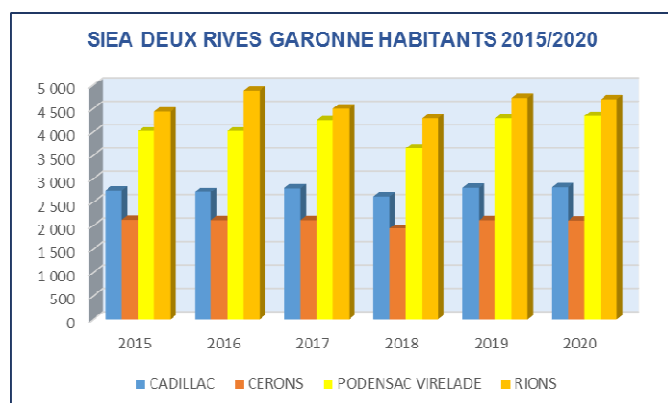
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **13 957 habitants au 31/12/2020** (13 930 habitants au 31/12/2019).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	2 749	2 715	2 792	2 617	2 806	2 817
CERONS	2 121	2 114	2 114	1 933	2 113	2 105
PODENSAC VIRELADE	4 016	4 016	4 248	3 652	4 288	4 338
RIONS	4 434	4 881	4 494	4 288	4 723	4 697
TOTAL	13 320	13 726	13 648	12 490	13 930	13 957



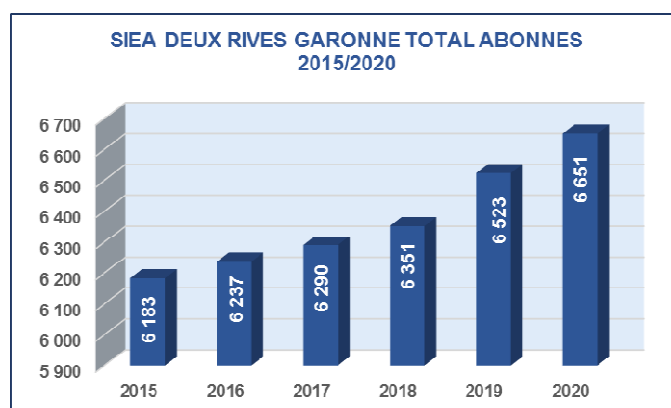
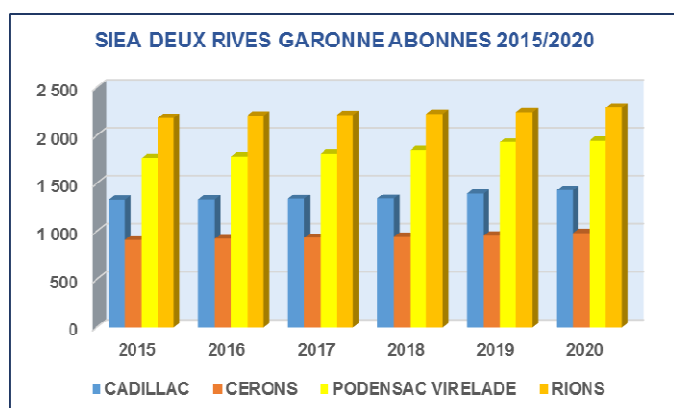
1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **6 651 abonnés au 31/12/2020** (6 651 au 31/12/2019).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	1 325	1 328	1 337	1 339	1 394	1 429
CERONS	910	922	933	947	959	984
PODENSAC VIRELADE	1 766	1 782	1 809	1 843	1 930	1 949
RIONS	2 182	2 205	2 211	2 222	2 240	2 289
TOTAL	6 183	6 237	6 290	6 351	6 523	6 651



La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Béguéy	601			623	3,66 %
Cadillac	1 394			1 429	2,51 %
Cardan	243			247	1,65 %
Cérons	959			984	2,61
Escoussans	147			147	0,0 %
Laroque	151			151	0,0 %
Podensac	1 438			1 448	0,70 %
Porte-de-Benauges	145			148	2,07 %
Rions	790			809	2,41 %
Saint-Pierre-de-Bat	163			164	0,61 %
Virelade	492			501	1,83 %
Total	6 523			6 651	1,96 %

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **32,96 abonnés/km au 31/12/2020** (32,96 abonnés/km au 31/12/2019).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **2,1 habitants/abonné au 31/12/2020** (2,1 habitants/abonné au 31/12/2019).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **103,92 m³/abonné au 31/12/2020** (104,48 m³/abonné au 31/12/2019).

1.5. Eaux brutes



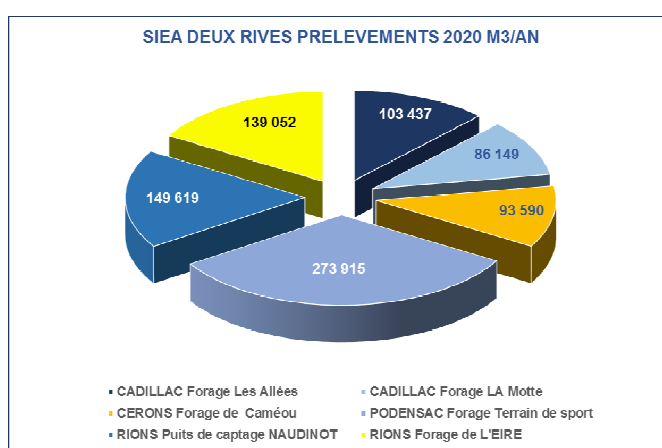
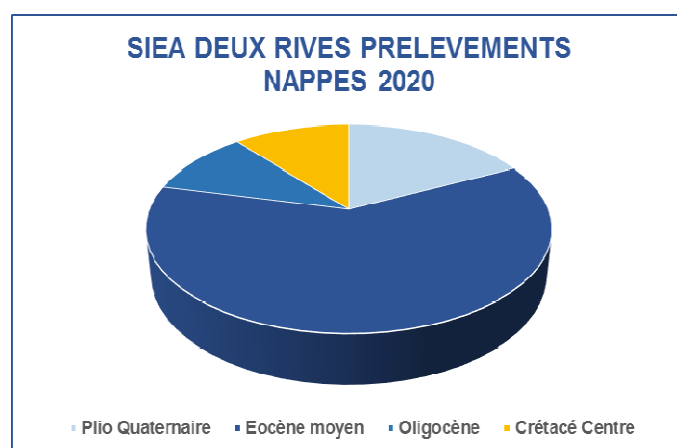
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable prélève **845 762 m³ pour l'exercice 2020** (845 762 pour l'exercice 2019).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
PODENSAC Forage Terrain de sport	Eocène	120 m3/h	256 641	273 915	+ 6,73 %
RIONS Puits de captage NAUDINOT	Plio quaternaire	100 m3/j	61 910	149 619	+ 141,67 %
RIONS Forage de L'EIRE	Eocène	100 m3/j	230 685	139 052	- 39,72 %
CADILLAC Forage Les Allées	Eocène moyen	80 m3/h	100 483	103 437	+ 2,94 %
CADILLAC Forage LA Motte	Oligocène	50 m3/h	86 417	86 149	- 0,31 %
CERONS Forage de Caméou	Crétacé Centre	50 m3/h	96 879	93 590	- 3,39 %
Total			833 015	845 762	+ 1,53 %

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : **100 %**.



1.5.2. Achats d'eaux brutes

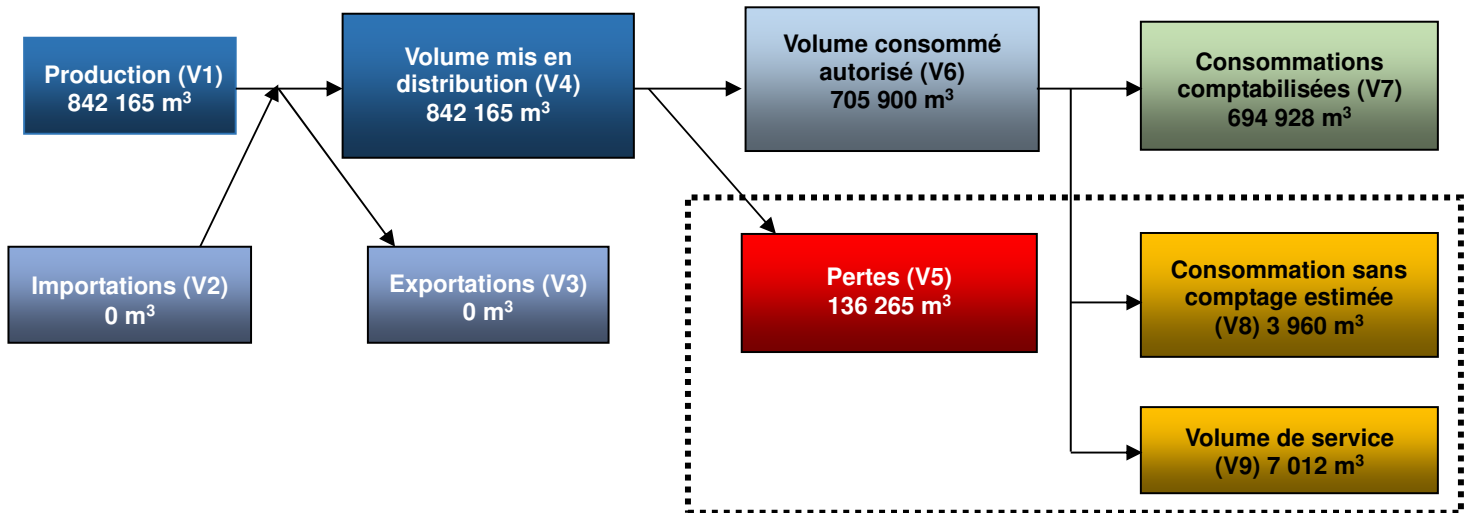
Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même :

Sans objet en 2020

1.6. Eaux traitées



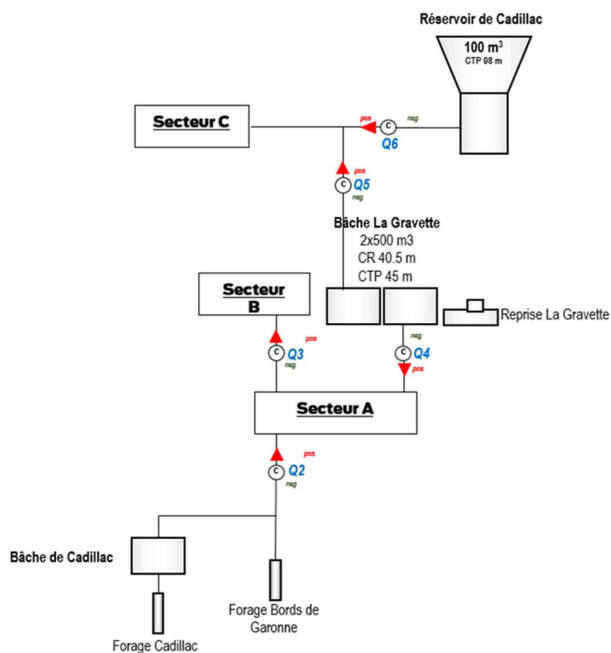
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020



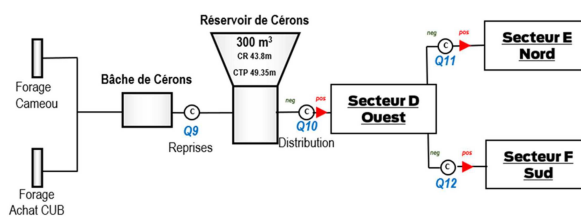
Volumes SISPEA :

Dénomination variable	Définition	Cadre/ Indicateur SAGE
V0 volume prélevé	Volume prélevé par forage	(Disposition 53)
V1 volume produit	Volume issu des ouvrages de production du service et introduit dans le réseau de distribution	DECRET (VP.059)
V2 ou volume importé	Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur	DECRET (VP.060)
V3 ou volume exporté	Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur	DECRET (VP.061)
V4 ou volume mis en distribution	$V1 + V2 - V3$	DECRET (à calculer)
V5 ou pertes	$V4 - V6$	DECRET (à calculer)
V6 ou volume consommé autorisé	$V7 + V8 + V9$	DECRET (à calculer)
V7 ou volume comptabilisé	Il s'agit de la somme des volumes comptabilisés domestiques et non domestiques. Ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés	DECRET (VP.063 + VP.201)
V8 ou volume consommateurs sans comptage	Volume – estimé – utilisé sans comptage par des usagers connus avec autorisation	DECRET (VP.221)

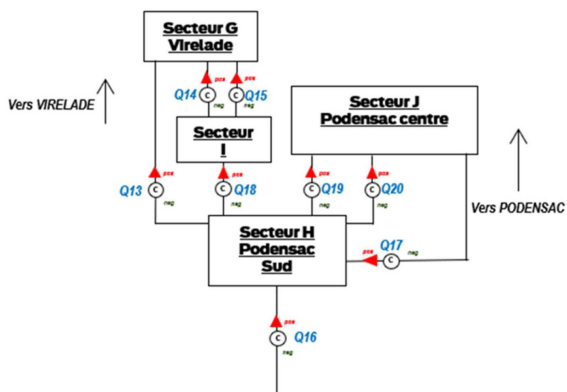
1.6.2. Production



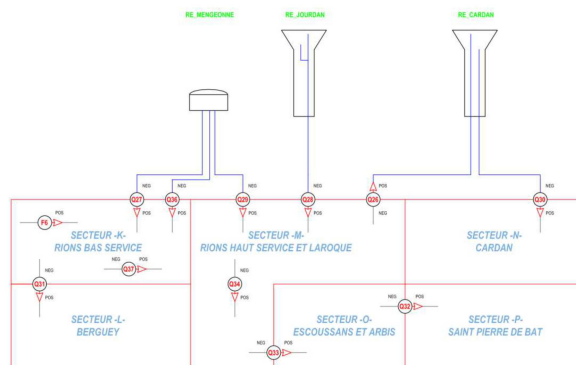
CADILLAC



CERONS



PODENSAC/VIRELADE



RIONS

1.6.3. Production

CADILLAC Forage des Allées :

Date de mise en service : 1926
Capacité nominale : 80 m³/h – 200 000 m³/an
Nature de l'eau : Souterraine milieux fissurés (Karst)
Provenance de l'eau : Eocène
Type filière : Traitement désinfection
Equippedement de télésurveillance : Oui
Groupe électrogène : Non
Description : Forage

CADILLAC Forage Bord de Garonne (Lamothe 2) :

Date de mise en service : 2017
Capacité nominale : 50 m³/h – 800 m³/j – 136 000 m³/an
Nature de l'eau : Oligocène centre
Provenance de l'eau : Calcaire Entre Deux Mers BV de la Garonne
Type filière : Non
Equippedement de télésurveillance : Oui
Groupe électrogène : Non
Description : Forage

CERONS Forage de Cameou :

Date de mise en service : 1974
Capacité nominale : 41,7 m³/h
Nature de l'eau : Souterraine
Provenance de l'eau : Forage
Type filière : Traitement physique simple et désinfection
Equippedement de télésurveillance : Oui
Groupe électrogène : Non
Description : Forage déferrisation chloration javel

PODENSAC Forage du Stade

Date de mise en service : 1968
Capacité nominale : 100 m³/h
Nature de l'eau : Souterraine milieux fissurés (Karst.)
Provenance de l'eau : Eocène
Type filière : Traitement physique simple et désinfection
Equippedement de télésurveillance : Oui
Groupe électrogène : Non
Description : Forage déferrisation chloration javel pack

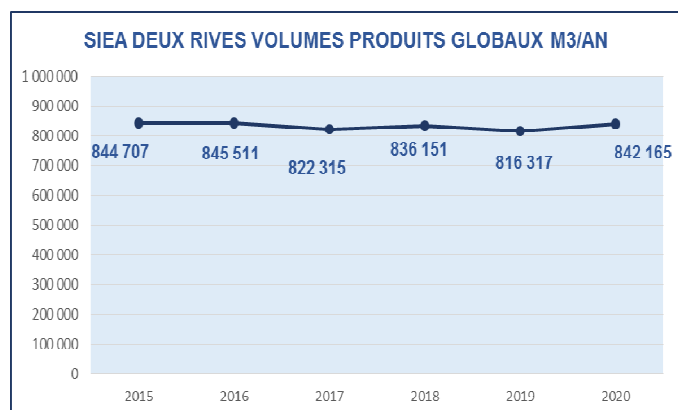
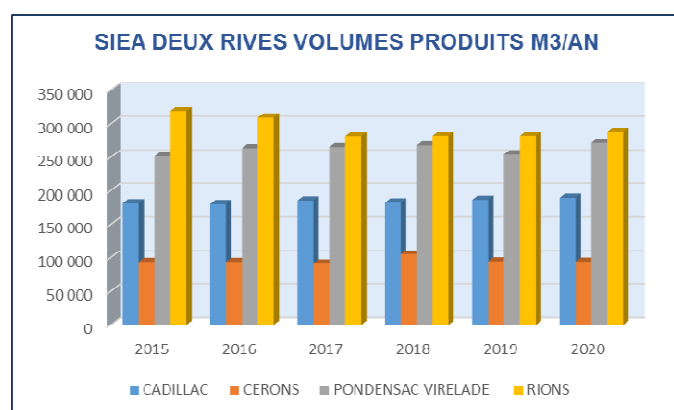
RIONS Forage captage de Naudinot :

Date de mise en service : 1987
Capacité nominale : 1 600 m³/j – 300 000 m³/an
Provenance de l'eau : Plio Quaternaire
Type filière : Traitement désinfection (chloration Javel)
Equippedement de télésurveillance : Oui
Groupe électrogène : Non

RIONS Forage de L'Eire :

Date de mise en service : 1992
Capacité nominale : 1 600 m³/j – 250 000 m³/an
Provenance de l'eau : Eocène
Type filière : Déferrisation (filtration sur sable) + Traitement désinfection (chloration Javel)
Equippedement de télésurveillance : Oui
Groupe électrogène : Non

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2019 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2020
CADILLAC Forage LES ALLEES	100 483	103 437	2,94 %	40
CADILLAC Forage LA MOTTE	86 043	86 149	+ 0,12 %	40
CERONS Forage de Caméou	94 141	93 590	- 0,59 %	80
PODENSAC Forage Terrain de sport	254 249	271 176	+ 6,66 %	80
RIONS Puits de captage NAUDINOT	59 927	148 761	+ 148,24 %	80
RIONS Forage de L'EIRE	221 474	139 052	- 37,22 %	80
Total du volume produit (V1)	816 317	842 165	+ 3,17 %	71



Le service a 3 stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement (cf. annexe)
CERONS Caméou	Déferrisation
PODENSAC Stade	Déferrisation
RIONS L'Eyre	Déferrisation

1.6.4. Achats d'eaux traitées

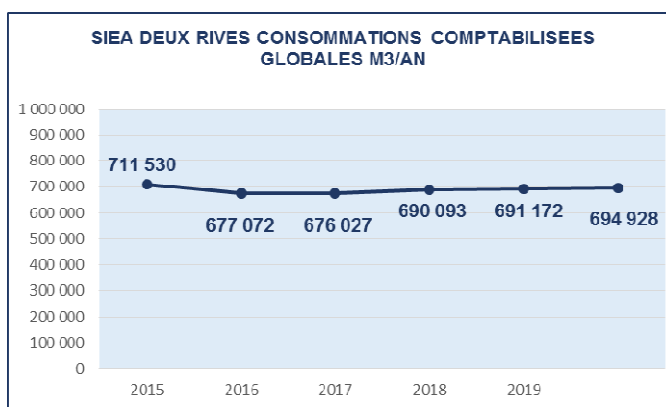
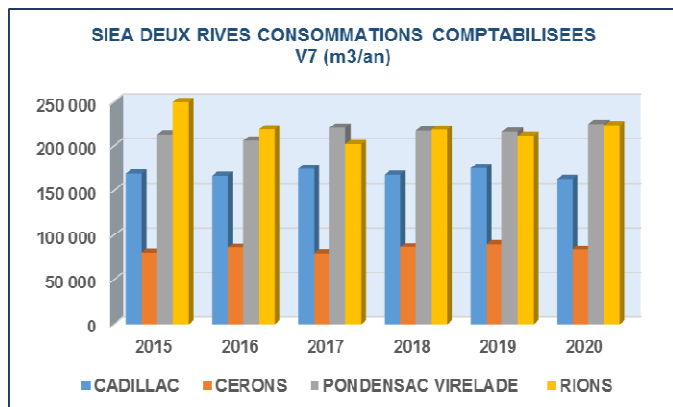
Sans objet

1.6.5. Volumes Consommations Comptabilisées (V7)

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	691 172	694 928	- 0,54 %
Abonnés non domestiques			%
Total vendu aux abonnés (V7)	691 172	694 928	- 0,54 %
Service de ⁽²⁾			
Total vendu à d'autres services (V3)	0	0	0 %

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

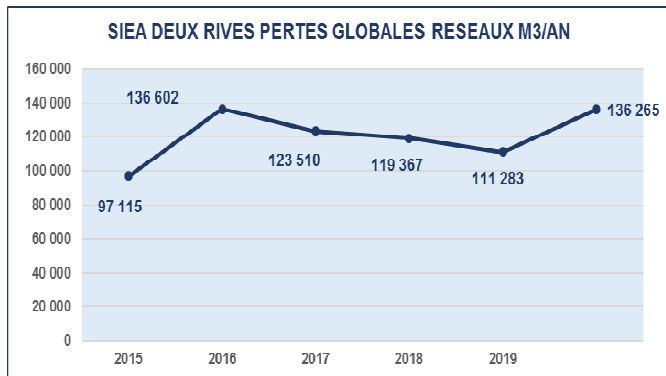
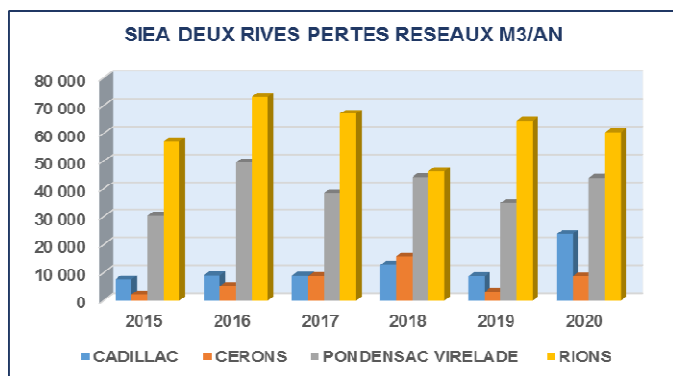
(2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.



1.6.6. Pertes réseau

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	7 715	9 103	9 033	12 667	9 066	23 813
CERONS	2 059	4 892	8 871	15 955	2 959	7 981
PONDENSAC VIRELADE	30 367	49 522	38 480	44 308	35 024	44 030
RIONS	56 974	73 085	67 126	46 437	60 404	60 441
PERTES RESEAUX	97 115	136 602	123 510	119 367	107 453	136 265

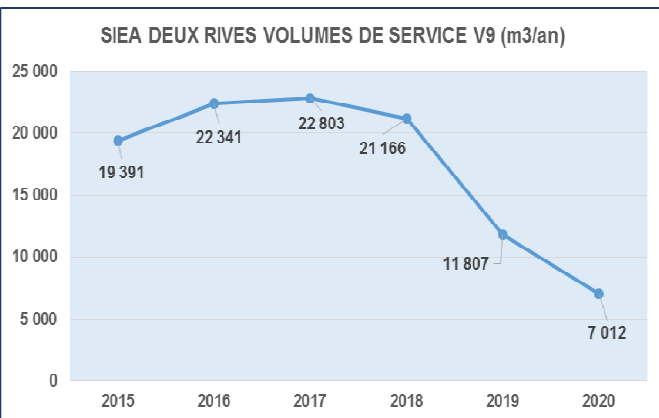
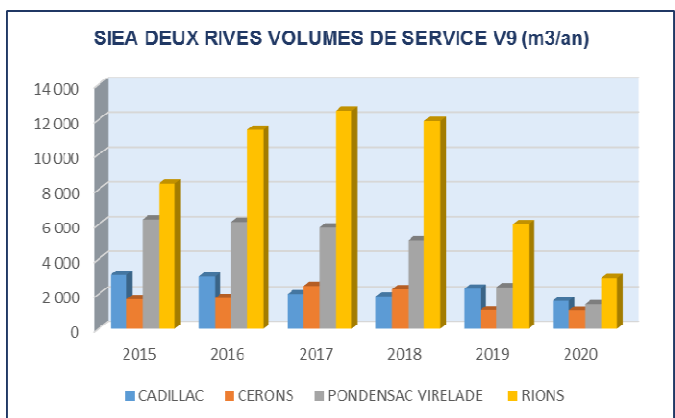
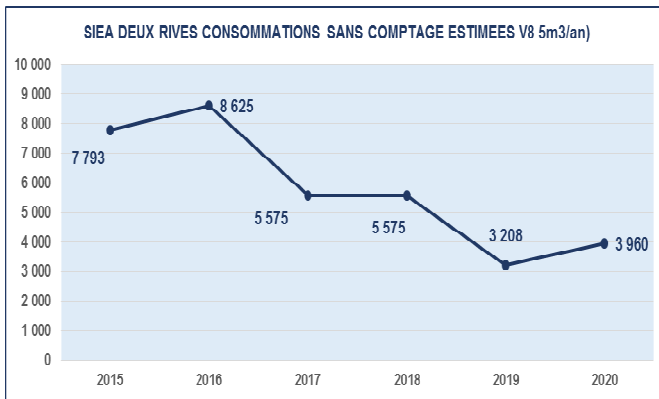
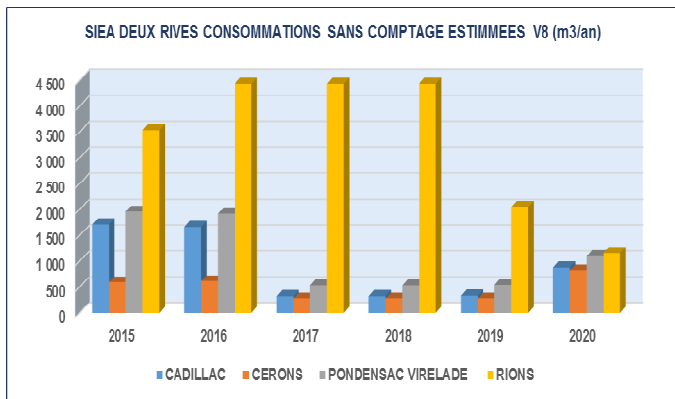
Il est constaté de fortes augmentations des pertes en eau plus particulièrement sur les services de Cadillac et Cérons.



1.6.7. Autres volumes

Consommations sans comptage estimées (V8)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	1 712	1 665	330	330	340	880
CERONS	591	612	280	280	280	820
PONDENSAC VIRELADE	1 955	1 913	530	530	540	1 100
RIONS	3 535	4 435	4 435	4 435	4 925	1 160
PERTES RESEAUX	7 793	8 625	5 575	5 575	6 085	3 960

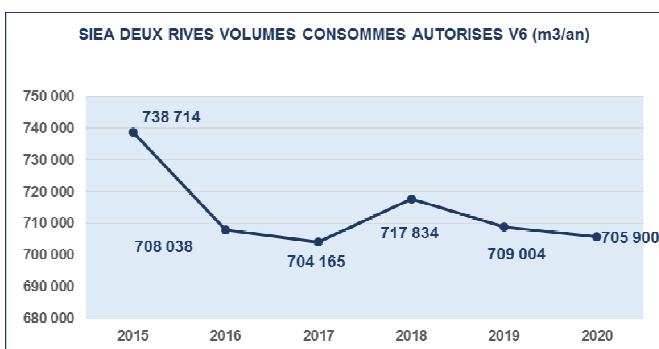
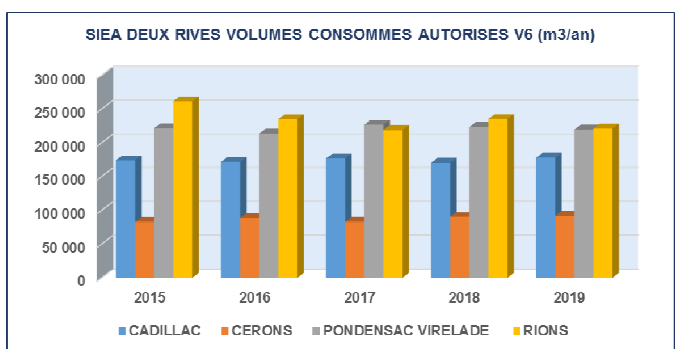
Volumes de service (V9)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	3 082	2 997	2 003	1 874	2 320	1 619
CERONS	1 713	1 775	2 470	2 282	1 080	1 065
PONDENSAC VIRELADE	6 276	6 143	5 830	5 084	2 394	1 428
RIONS	8 320	11 426	12 500	11 926	6 013	2 900
PERTES RESEAUX	19 391	22 341	22 803	21 166	11 807	7 012



	Exercice 2019 en m3/an	Exercice 2020 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	3 208	3 960	+ 23,44 %
Volume de service (V9)	11 807	7 012	- 40,61 %

1.6.8. Volume consommé autorisé

	Exercice 2019 en m3/an	Exercice 2020 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	709 004	705 900	- 0,44 %



1.7. Ouvrages de stockage



1.7.1. Châteaux d'eau et réservoirs

Désignation	Volume m3	Côte trop plein ml	Côte sol ml	Côte radier ml	Télé surveillance
CADILLAC Réservoir de Cadillac Haut Service/Réservoir de Cadillac Haut Service	100	98,5	84,5	94,5	OUI
CADILLAC Réservoir de la Gravette/Réservoir de la Gravette 1	500	45	40,5	40,5	OUI
CADILLAC Réservoirs de la Gravette/Réservoir de la Gravette 2	500	45	40,5	40,5	OUI
CERONS Réservoir de Cérons	300	49	24	44	OUI
PODENSAC Réservoir de Podensac	400	54	13	18	OUI
RIONS Réservoir de Jourdan réservoir sur tour	450				OUI
RIONS Réservoir Mengeonne réservoir au sol	500				OUI
CARDAN Réservoir Le Vic réservoir sur tour	100				OUI

1.7.2. Bâches de reprise/surpresseurs

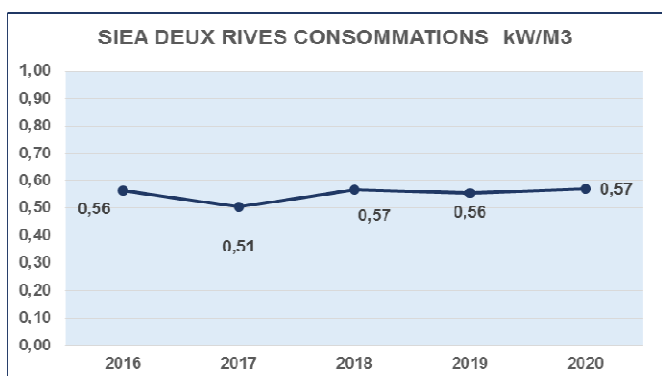
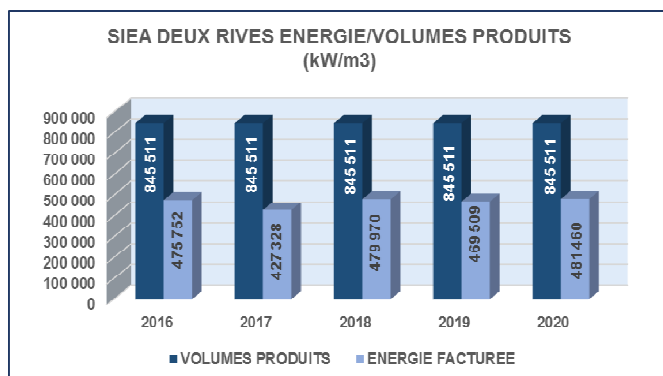
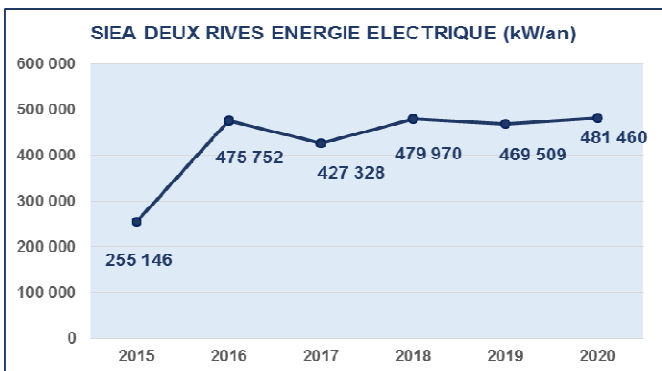
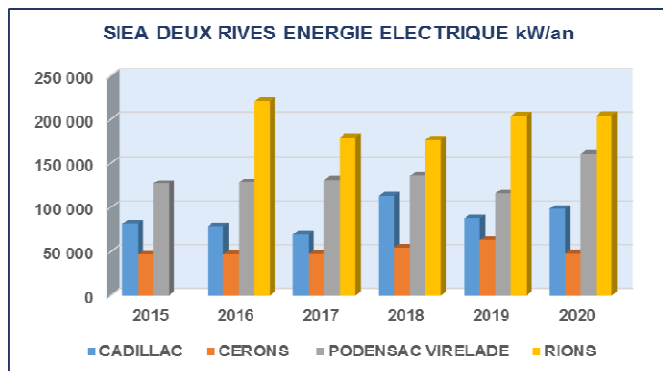
Désignation	Année mise en service	Débit nominal m3/h	Télé surveillance	Groupe électrogène
CADILLAC Reprise réservoir de La Gravette	1994	10	OUI	NON
RIONS Versailles	1987	45 50 80	OUI	NON
RIONS Mengeonne	1989	64	OUI	NON
PORTE DE BENAUGE Domingue	1988	8	NON	NON
ESCOUSSANS Bastien	1988	9	NON	NON
SAINT PIERRE DE BAT Jouannet	1990	10 16	OUI	NON

Désignation	Volume m3	Télesurveillance
CADILLAC Station Les Allées/Bâche Les Allées	65	OUI
CERONS Station de Caméou Bâche de reprise	100	OUI
PODENSAC Station/Bâche	400	OUI
PORTE DE BENAUGE Domingue	25	OUI
ESCOUSSANS Bastien	25	OUI
SAINT PIERRE DE BAT Jouannet	6	OUI

1.7.3. Energie électrique

ENERGIE OUVRAGES + COMPTAGE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	81 365	78 668	68 803	113 251	87 391	98 246
CERONS	46 651	47 509	48 002	54 202	62 785	48 165
PODENSAC VIRELADE	127 130	128 539	131 609	136 086	115 944	131 161
RIONS		221 036	178 914	176 431	203 389	203 888
ENERGIE ELECTRIQUE	255 146	475 752	427 328	479 970	469 509	481 460

Augmentation de consommation d'énergie de 9,93 % par rapport à 2019.



La consommation énergétique et la consommation spécifique sont en légère augmentation pour 2020.

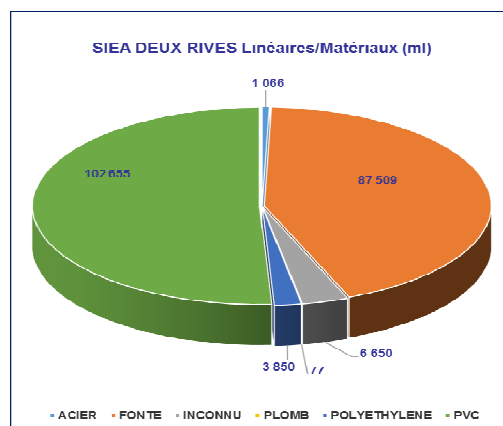
1.8. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



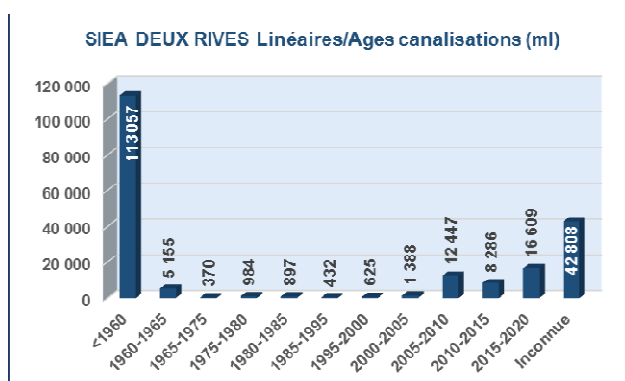
1.8.1. Caractéristiques du réseau

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **201,81 kilomètres** au 31/12/2020 (200,924 km au 31/12/2019).

MATERIAUX	Linéaire (ml)
ACIER	1 066
FONTE	87 509
INCONNU	6 650
PLOMB	77
POLYETHYLENE	3 850
PVC	102 655
TOTAL	201 807



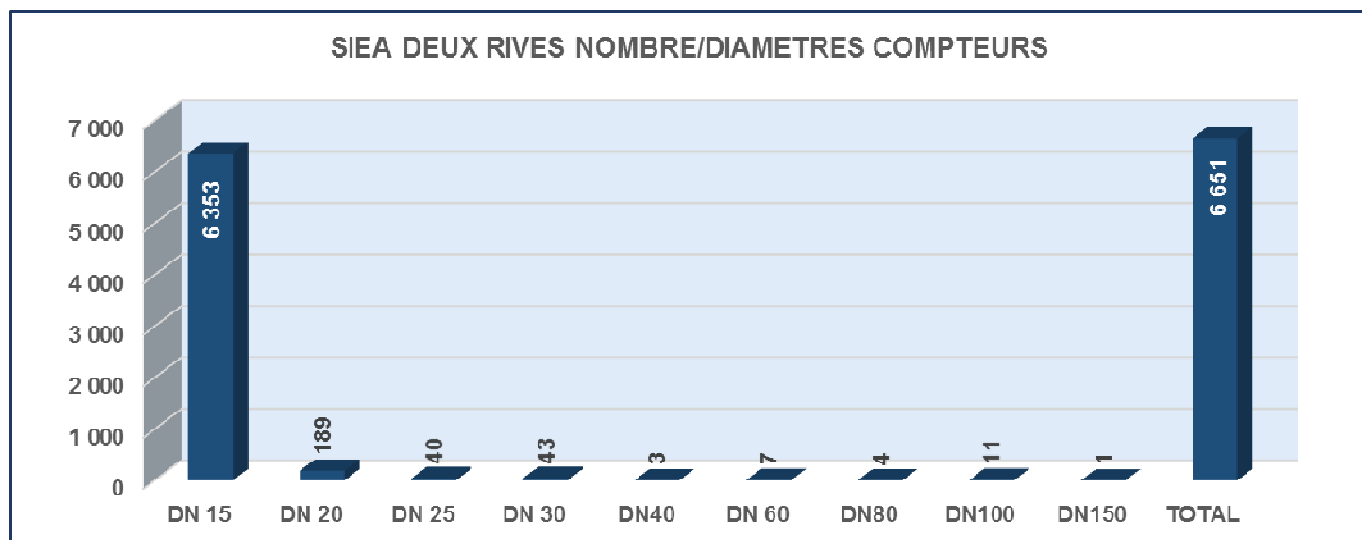
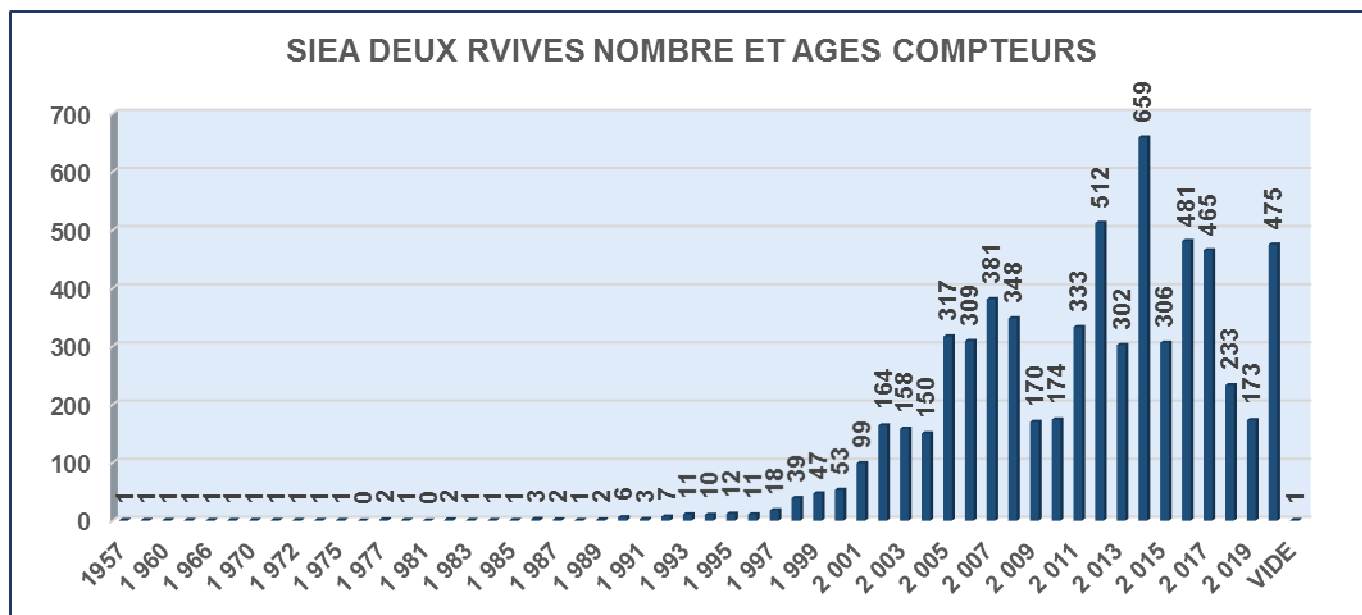
Ages pose canalisations	CADILLAC	CERONS	PODENSAC VIRELADE	RIONS	TOTAL	% ml/Age
< 1960	13 761	386	17 615	80 044	113 057	56,02%
1960 - 1965	220	0	4 935	0	5 155	2,55%
1965 - 1975	0	0	0	370	370	0,18%
1975 - 1980	984	0	0	0	984	0,49%
1980 - 1985	897	0	0	0	897	0,44%
1985 - 1995	0	0	38	394	432	0,21%
1995 - 2000	286	0	0	339	625	0,31%
2000 - 2005	354	671	363	0	1 388	0,69%
2005 - 2010	5 535	1 234	2 047	3 631	12 447	6,17%
2010 - 2015	3 113	1 017	1 601	2 555	8 286	4,11%
2015 - 2020	3 935	3 232	2 211	7 231	16 609	8,23%
Inconnue	1 247	13 775	16 948	10 838	42 808	21,21%
TOTAL	30 332	20 316	45 757	105 402	201 807	



1.8.2. Equipements du réseau

Libellé équipement	Nombre
Stabilisateur	6
Compteur ouvrages et sectorisation	64
Défense incendie (PI)	189
Ventouses	27
Vanne/Robinet	1 177
Vidange/Purge	En cours d'inventaire

1.8.3. Compteurs



2. Tarification de l'eau et recettes du service



2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 07/11/2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant les tarifs du service d'eau potable

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

	Désignation	01/01/2020	01/01/2021	Variation
Part de l'exploitant				
Par fixe (€ HT/an)	Abonnement ordinaire	22,59	22,88	+ 1,28 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)	Tranche unique	0,4804	0,4868	+ 1,23 %
Part de la collectivité				
Par fixe (€ HT/an)	Abonnement DN 15mm	32,00	32,00	+ 0,0 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)	Tranche unique)	0,4200	0,5600	+ 33,33 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€/m3)	0,0885	0,0736	- 16,84 %
	Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300	0 %
	TVA**	5,5 %	5,5 %	0 %

2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence : annuelle

La facturation est effectuée avec une fréquence : semestrielle

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

	01/01/2020	01/01/2021	Variation
Exploitant	80,238	81,296	+ 1,32 %
Collectivité	82,400	99,20	+ 20,39 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,620	8,832	- 16,84 %
Redevance-pollution domestique	39,600	39,600	0 %
TVA	11,707	12,591	+ 7,55 %
Total (€TTC)	224,565	241,519	+ 7,55 %
Prix TTC au m3 (120 m3)	1,8714	2,0127	+ 7,55 %

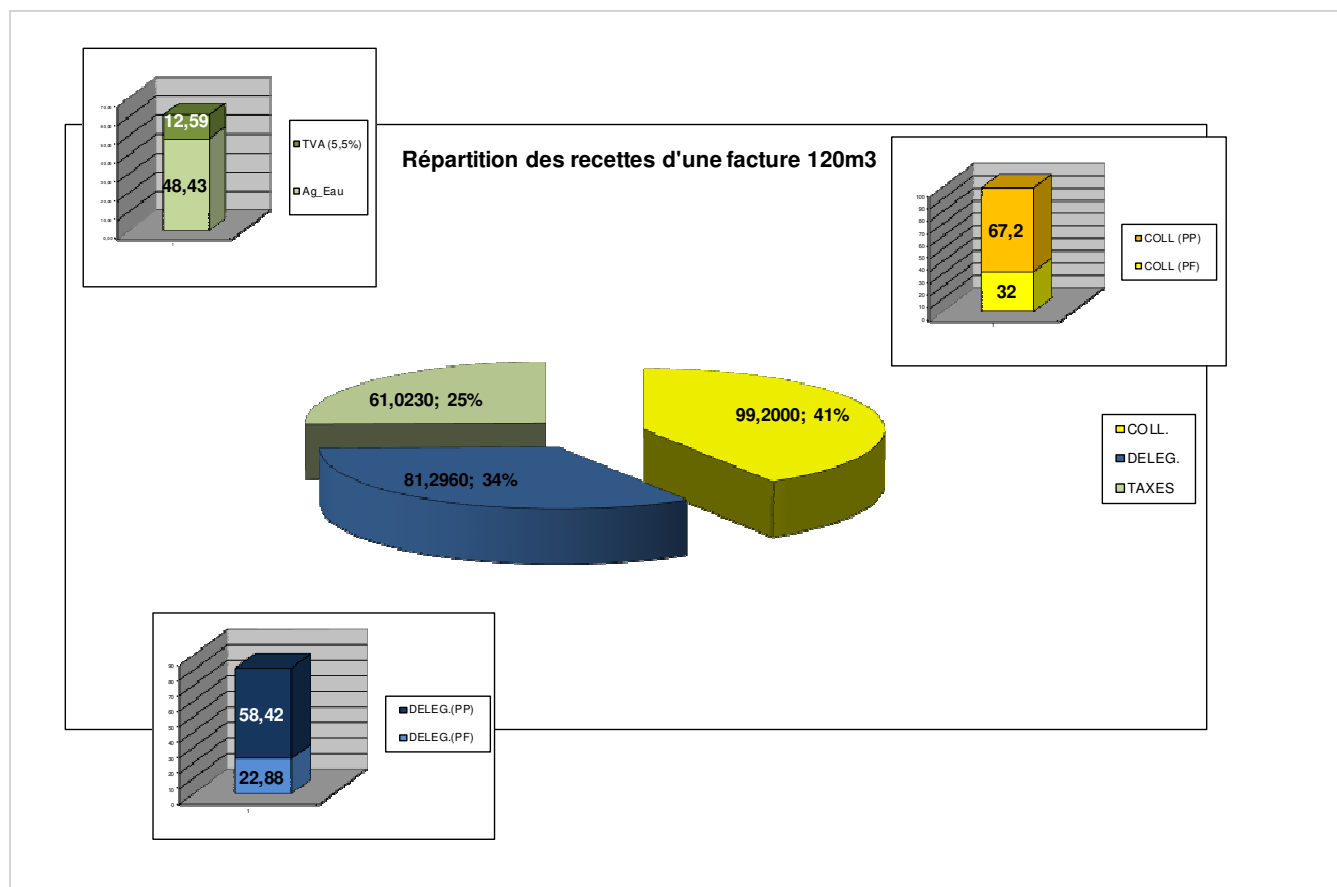
Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (hors Redevances et TVA)

+ 10,98 %

Variation Redevances + TVA

- 1,46 %

ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.



Les volumes facturés au titre de l'année 2020 sont de **698 725 m³** (652 507 m³/an pour 2019).

La Part fixe de la collectivité représente **32,26 %** du montant de la facture « collectivité » type 120 m³/an.

La Part fixe du délégataire représente **28,14 %** du montant de la facture « Délégataire » type 120 m³/an.

La part fixe totale (collectivité + délégataire) représente **30,41 %** du montant Hors Taxes de la facture type 120 m³/an.

Cette proportion respecte l'arrêté du 6 août 2007 relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle (part fixe) au volume d'eau consommé.

Les redevances et taxes représentent **25 %** du montant total de la facture type 120 m³.

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

- Part délégataire : Actualisation tarif.
- Part collectivité : Actualisation tarif
- Part Agence de l'Eau Adour Garonne : diminution Redevance Prélèvement

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2020 en €/m ³	Prix au 01/01/2021 en €/m ³
Béguey	1,8714 €	2,0127 €
Cadillac		
Cardan		
Cérons		
Escoussans		
Laroque		
Podensac		
Porte-de-Benauges		
Rions		
Saint-Pierre-de-Bat		
Virelade		

Autres tarifs :

- Frais d'accès service : 26,00 € (25,67 € en 2019),
- Ouverture/fermeture par compteur : 41,60 € (41,06 € en 2019),
- Frais lettre rappel : 10,40 € (10,27 € en 2019),
- Frais mise en demeure : 52,01 € (51,33 € en 2019).

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	478 861,33	515 763,21	+ 7,71 %
<i>dont abonnements</i>		218 959,62	
Recette de vente d'eau en gros			
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	+ 5131,61		
Total recettes de vente d'eau	483 992,94	515 763,21	+ 6,56 %
Reprise impayés exercice précédent	23 582,85	5 764,31	
Impayés en cours	-19 267,99	12 977,82	
Factures irrécouvrables	-7 753,78	0	
Recettes liées aux travaux	16 010,00		
Subvention exceptionnelle		12 507,08	
Autres produits gestion courante	4 720,00	91 099,13	
Total autres recettes	17 291,08	122 288,34	
Total des recettes	501 284,02	638 051,55	+ 27,00 %

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	466 420,22	485 759,76	+ 4,15 %
<i>dont abonnements</i>		150 558,24	
Recettes abonnement			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	5 853,97		
Recette Redevance Prélèvement	53 273,75	54 720,78	
Recette Redevance Pollution	208 376,85	223 160,85	
Total recettes de vente d'eau	737 924,46	763 641,39	+ 3,49 %
Reprise impayés exercice précédent	40 019,83		
Impayés en cours	-24 156,25		
Factures irrécouvrables	-12 828,78	0	
Recettes liées aux travaux	66 515,79	89 842,87	
Autres recettes produits accessoires	4 720,00	33 311,00	
Travaux attribués à titre exclusif			
Total autres recettes	74 270,59	123 153,87	
Total des recettes	812 195,05	886 795,26	+ 9,19 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2020 : **1 279 405 €** (1 276 404 € au 31/12/2019).

3. Indicateurs de performance



3.1. Exploitation et renouvellement patrimoine eau



3.1.1. Stations et ouvrages

3.1.1.1. Nettoyage et désinfection

Site	Nature	Capacité (m3)	Date nettoyage annuel
Bâche de Podensac	Au sol	400	10/11/2021
Réservoir de Podensac	Sur tour	400	17/11/2021
Bâche de Cérons	Au sol	100	02/12/2021
Réservoir de Cérons	Sur tour	300	09/12/2021
Bâche de Cadillac	Au sol	60	-
Cadillac Haut Service	Sur tour	100	10/12/2021
Cadillac La Gravette 1	Au sol	500	01/11/2021
Cadillac La Gravette 2	Au sol	500	01/12/2021
Rions Jourdan	Sur tour	450	25/11/2021
Cardan Le Vic	Sur tour	100	26/11/2021
Rions Mengeonne	Au sol	500	08/12/2021
Porte Benauge (Arbis) Domingue	Au sol	25	14/10/2021
Escoussans Bastien	Au sol	6	14/10/2021
Rions Versailles	Au sol	20	06/03 et 21/10/2021
Saint Pierre de Bat Jouannet	Au sol	25	22/11/2021

Le nettoyage de la bâche de Cadillac (Les Allées) n'a pas été réalisé car cet ouvrage doit être abandonné prochainement.

3.1.1.2. Contrôles réglementaires

Site	Nombre d'observation	Observation critique
20	32	1

Le périmètre contrôlé comporte 1 observation critique sur la station de Caméou (Cérons) : dysfonctionnement du système de déverrouillage du poste HT-BT.

Les essais de pression sur les équipements, ainsi que les essais de levage n'ont pu être réalisés en 2020

3.1.1.3. Renouvellement

Site	Equipements renouvelés
Cadillac Lamothe	Télésurveillance
Cadillac Gravette	Armoire de commande
	Disjoncteur général

3.1.1.4. Renouvellement compteurs

Nombre de compteurs renouvelés en 2020	Objectif (Nombre compteurs existants renouvelés/an)
437	330

3.1.1.5. Renouvellement compteurs

Nombre de branchements renouvelés en 2020	Objectif (Nombre branchements existants renouvelés/an)
22	10

3.1.1.6. Travaux neufs :

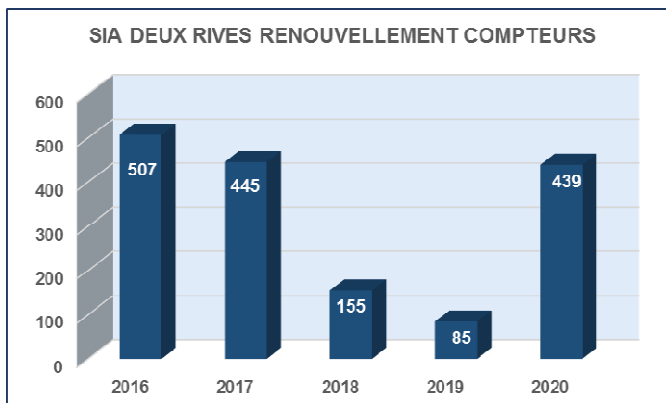
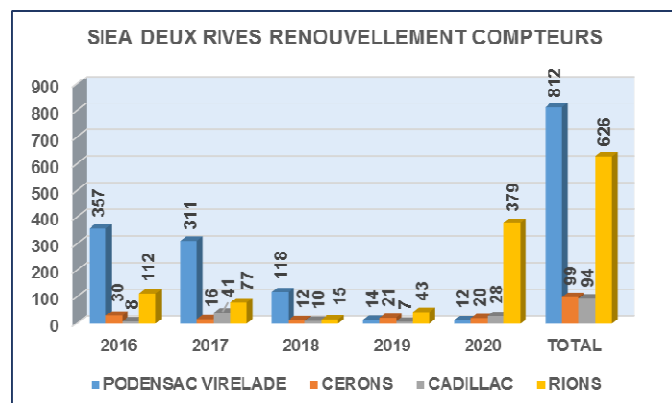
Travaux engagement contractuel sur ouvrages : mise en place sonde de niveau et turbidimètre sur Puit Naudinot (Rions).

3.1.1.7. Renouvellement

3.1.2. Réseaux

TERRITOIRE	LINEAIRE (km)
CERONS	0,273
PODENSAC VIRELADE	1,24
RIONS	0,910
TOTAL	2,42

3.1.3. Branchements et compteurs



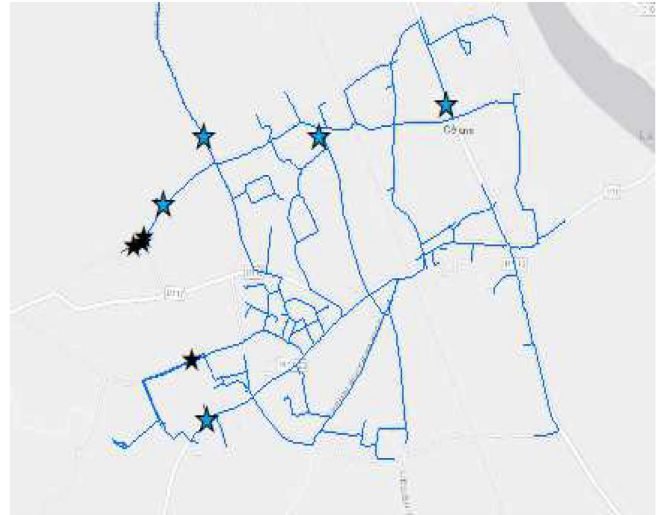
3.1.4. Interventions réseaux

	2016	2017	2018	2019 (mai décembre)	2020
Fuites réseau	59	73	44	22	38
Fuites branchements	26	26	29	16	38
TOTAL	85	99	73	38	76



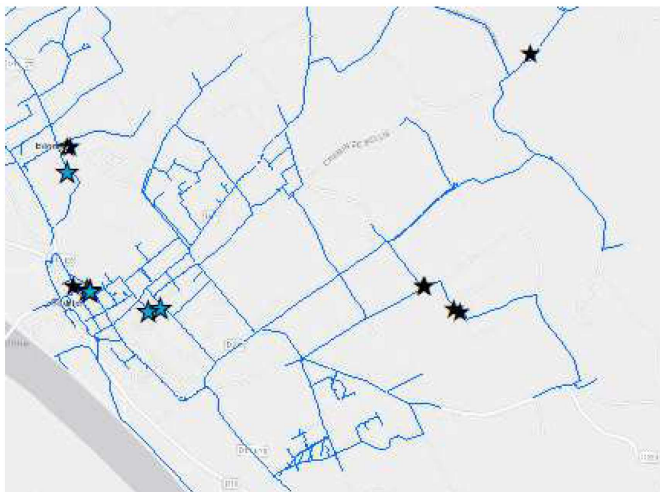
★ Fuites branchement
★ Fuites reseau

PODENSAC VIRELADE



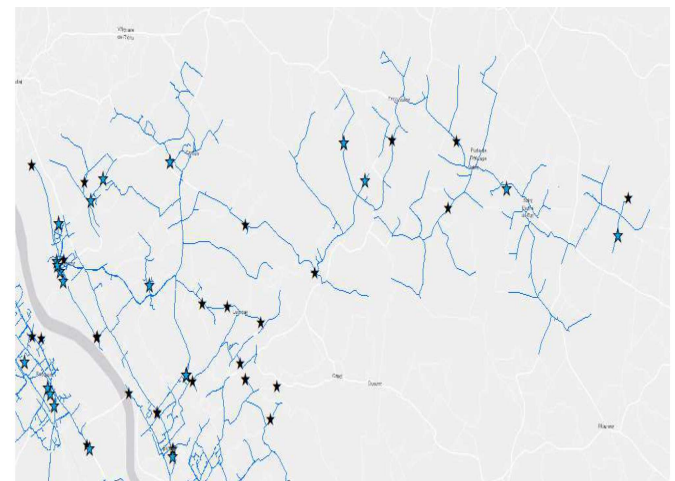
★ Fuites branchement
★ Fuites reseau

CERONS



★ Fuites branchement
★ Fuites reseau

CADILLAC



★ Fuites branchement
★ Fuites reseau

RIONS

3.1.4.1. Recherche de fuites

124,8 kilomètres d'écoute ont été réalisés en 2020, soit 62 % du linéaire total du réseau. Ce total comprend les pré localisations (35 km) et corrélations acoustiques.

3.2. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
033000578	CAMEOU	TTP	256	2		2	
033000691	COMMUNAL	TTP	751	3		3	
033000707	MANGEONNE	TTP	697	3		3	
033001191	LA GRAVETTE	TTP	518	3		4	
033000384	CADILLAC	UDI	2775	9		11	
033000391	CERONS	UDI	2092	11		11	
033000473	PODENSAC VIRELADE	UDI	4251	13		13	
033000476	RIONS	UDI	4437	14		14	
Total				58		61	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m³/j pour les CAP/MCA/TTP

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2019	Taux de conformité exercice 2020
Microbiologie (P101.1)	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100 %	100 %

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99,99%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	63,8%	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	96

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.4. Indicateurs de performance du réseau



3.4.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

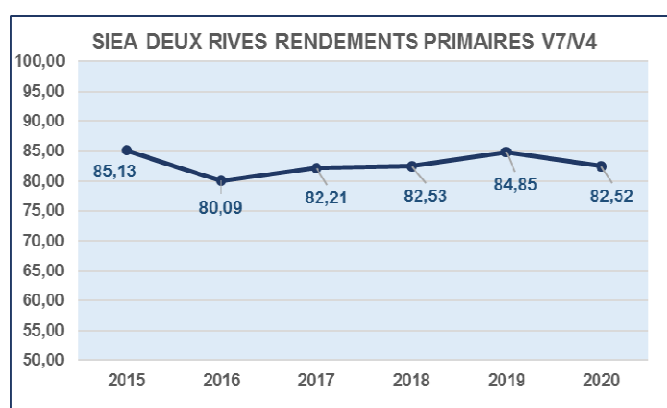
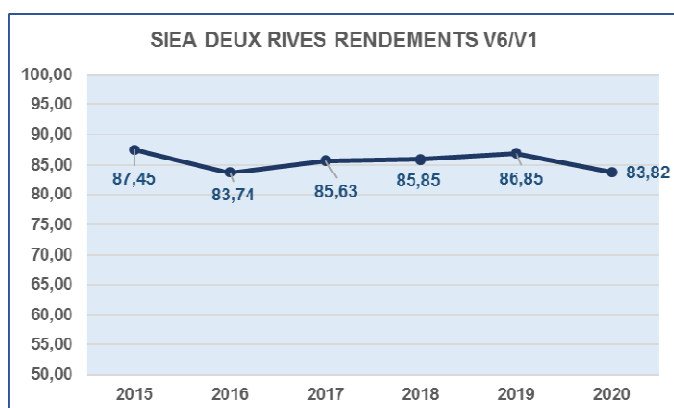
Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$



	Exercice 2019	Exercice 2020
Rendement du réseau	86,65 %	83,82 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	9,58	9,63
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	84,85 %	82,52 %

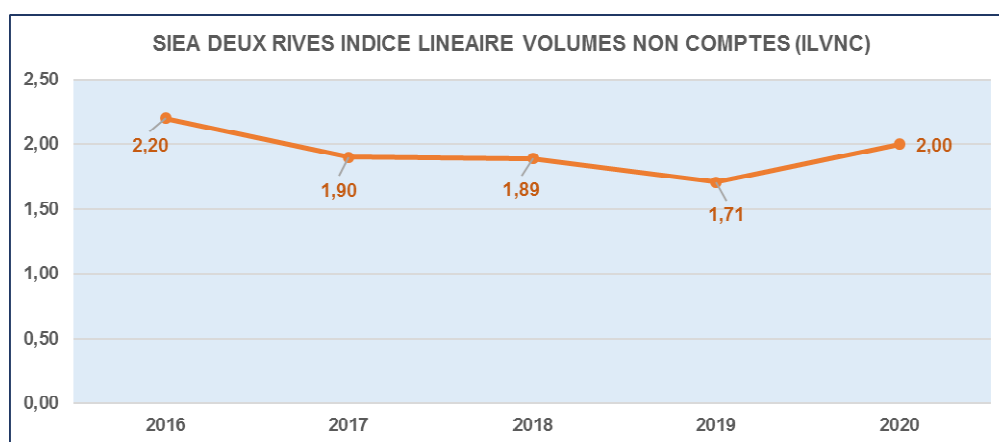
3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **2,0 m³/j/km** (1,71 en 2019).

	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	1,32	1,09	1,94	1,10	2,38
CERONS	0,92	1,46	2,31	0,56	1,33
PONDENSAC VIRELADE	3,71	2,85	3,24	2,29	2,79
RIONS	2,09	1,82	1,23	1,86	1,68
SIEA DEUX RIVES ILVNC	2,20	1,90	1,89	1,71	2,00



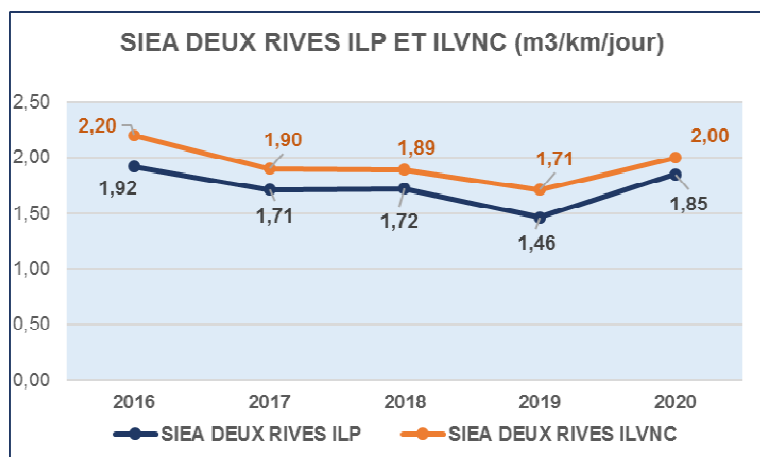
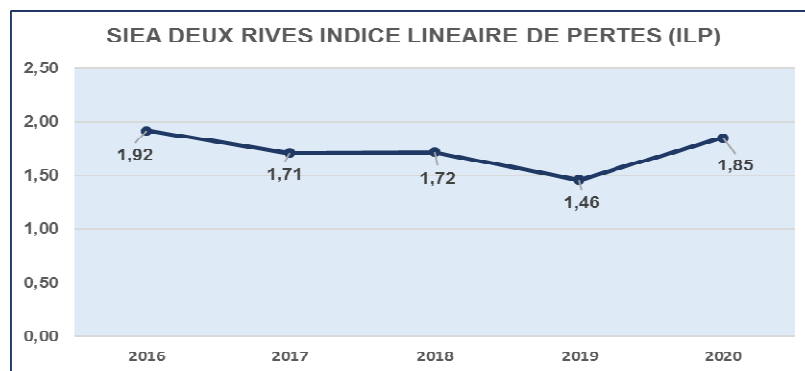
3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des pertes est de **1,85 m³/j/km** (1,46 en 2019).

	2016	2017	2018	2019	2020
CADILLAC	0,87	0,87	1,73	0,85	2,15
CERONS	0,62	1,11	1,99	0,38	1,08
PONDENSAC VIRELADE	3,19	2,48	2,89	2,12	2,64
RIONS	1,96	1,76	1,17	1,57	1,57
SIEA DEUX RIVES ILP	1,92	1,71	1,72	1,46	1,85



3.4.4. Indice d'avancement de la sectorisation

Conformément aux dispositions 29 et 30 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource (PAGD) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) « Nappes profondes de Gironde » validé en juin 2013 et délibération du 16 septembre 2014 de sa Commission Locale de l'Eau, les collectivités en charge d'un service d'eau potable se doivent de renseigner un nouvel indicateur qui est relatif au fonctionnement de la sectorisation.

L'indice d'avancement est attribué par la Cellule d'Assistance Technique à l'Eau Potable (CATEP) :

Au titre de l'année 2020, pour les 4 services, il est de :

0%	Pas de sectorisation	
10%	Délibération existante d'un programme d'actions qui intègre une sectorisation	
30%	Sectorisation en cours	
40%	Sectorisation existante	
60%	Sectorisation existante fonctionnelle	
100%	Suivi annuel des données	X

3.4.5. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

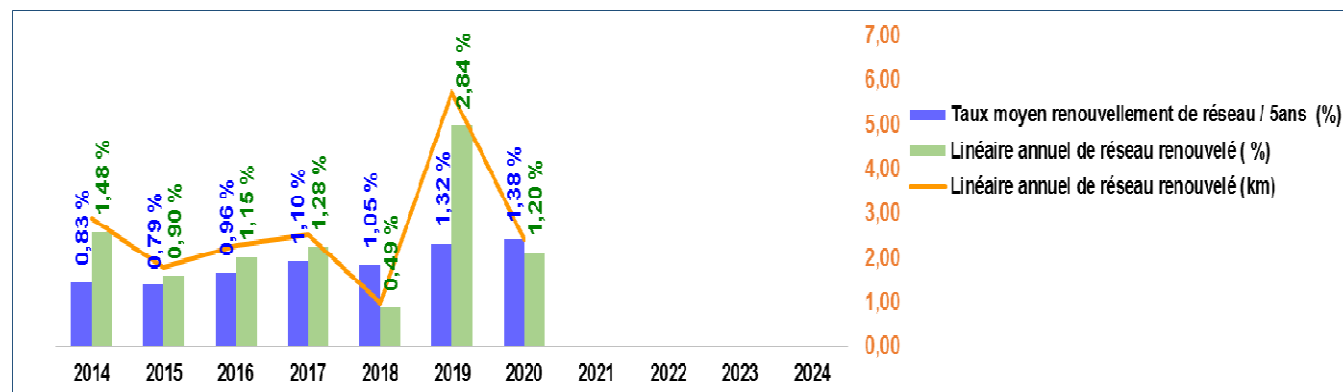
Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire renouvelé en km	1,78	2,27	2,52	0,98	5,71	2,42

Au cours des 5 dernières années, **15,68 km de linéaire de réseau** ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **1,38 %** pour les cinq dernières années (1,32 en 2019)



3.5. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **70 %** (71 % en 2019).

CADILLAC : Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **40%** (40% en 2019).

CERONS : Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80%** (89,8% en 2019).

PODENSAC VIRELADE : Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80%** (80% en 2019).

RIONS : Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80%** (80% en 2019)

4. Financement des investissements



4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

CADILLAC : 1 581 branchements : 20 branchements en plomb,

CERONS : 1 013 branchements : 34 branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2019	Exercice 2020
Nombre total des branchements	6 944	7 026
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		54
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		0,77 %

4.2. Montants financiers



	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	751 079	751 079
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

4.3. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	322 744,19 €	860 409,61 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	62 334,58 €
	en intérêts	14 869,95 €

4.4. Amortissements



Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 226 669,17 €.

4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montant prévisionnel HT	Montant prévisionnel année précédente HT
Escoussans : Renouvellement réseau d'eau potable Centre bourg (décalé de 2019 à 2020)	220 000 €	
Cadillac : Transfert branchements réseau Aep Chemin du Vergey Bassecombe	345 000 €	
Commun : Audit réseau d'eau potable avec schéma directeur	40 000 €	
Rions : Aménagement Bourg rue du Lhyan	250 000 €	
Podensac : Curage du puit et tests de pompage	25 000 €	
Béguey : Reprises compteur projet aménagement de bourg	25 000 €	
Commun : Travaux divers	50 000 €	
Commun : Travaux divers Chemin accès Forage Lamothe 2	18 935,25 €	
Commun : Travaux divers Tirebeyrey	1 150,00 €	
Commun : Travaux divers regul surpresseur St Pierre de Bat	9 525,00 €	
Commun : Travaux divers Maillage Ricouet	5 435,40 €	
Commun : Travaux divers Maillage Place d'Armes	6 590,40 €	
Commun : Travaux divers Sofrel Haut service Cadillac	2 335,00 €	
Commun : Travaux divers Panneau solaire Réservoir Caméou	2 526,56 €	
Commun : Dossier Dup Forages Cadillac	3 750,00 €	
Commun : Renouvellement réseau AEP Eglise et Trajet	5 812,00 €	
Commun : Renouvellement réseau AEP Bourg et Jouannet	5 994,64 €	
Commun : Travaux divers Chemin accès Forage Lamothe 2	18 935,25 €	
Commun : Travaux divers Tirebeyrey	1 150,00 €	
Commun : Travaux divers regul surpresseur St Pierre de Bat	9 525,00 €	
Commun : Travaux divers Maillage Ricouet	5 435,40 €	
Commun : Travaux divers Maillage Place d'Armes	6 590,40 €	
Commun : Travaux divers Sofrel Haut service Cadillac	2 335,00 €	
Commun : Travaux divers Panneau solaire Réservoir Caméou	2 526,56 €	
Commun : Dossier Dup Forages Cadillac	3 750,00 €	
Commun : Renouvellement réseau AEP Eglise et Trajet	5 812,00 €	
Commun : Renouvellement réseau AEP Bourg et Jouannet	5 994,64 €	

4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau



5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2020, le service a reçu 3 demandes d'abandon de créance et en a accordé 3.

131,36 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0002 €/m³ pour l'année 2020 (0,0002 €/m³ en 2019).

5.2. Taux impayés (P154.0)



Le taux d'impayés sur l'exercice 2019 au 01/01/2020 est de 6,56 % soit un montant de 84 566,46 € (31 805 ,80 € sur l'exercice 2018)

5.3. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2019	Exercice 2020
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 930	13 957
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	1,8714	2,0127
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	100 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	96	96
P104.3	Rendement du réseau de distribution	86,65 %	83,82 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	2	2,1
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,8	1,9
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,32 %	1,38 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	71 %	70 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0002	0,0002